Yverdon-les-Bains

Analyse sur le stationnement

Chronologie du dimensionnement du périmètre du centre-ville

A. L'offre actuelle en stationnement

Au moment de présenter au Conseil Communal le préavis PR 18.26 permettant la cession d'un droit distinct et permanent (DDP) à la société Parking Place d'Armes et le financement communal des frais liés à la réalisation du parking, l'offre en stationnement du centre-ville était de 1'040 places. Des comptages d'occupation ont été réalisés en septembre 2020 et montraient un taux de fréquentation de 72% pour le jeudi matin (19.09.20) et de 83% pour le samedi matin (12.09.20).

Le périmètre concerné correspond à la zone de la ville ancienne et à la zone de la Place d'Armes.

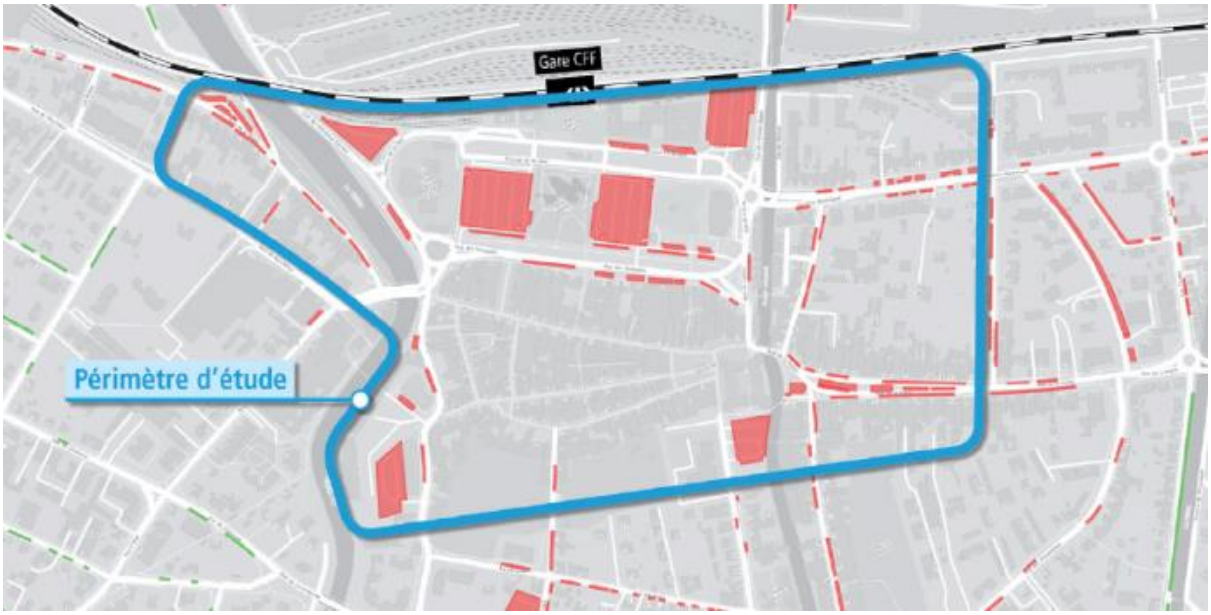

B. Les objectifs mentionnés dans le préavis, accepté le 7 mars 2019 par le Conseil communal, prévoyaient un total de **1'245 places de stationnement sur le domaine public,** réparties comme suit :

- 1000 places en sous-sol (gérées par le partenaire), y.c. 205 places pour le futur projet de Front-Gare.
- 245 places en surfaces (gérées par la Ville)

C. Un examen préalable a été déposé auprès du Canton en décembre 2020 incluant un justificatif du stationnement fondé sur les objectifs validés par le Conseil communal. En juin 2021, l'administration a reçu un préavis négatif du Canton fondé sur une non-conformité à la planification supérieure, à savoir :

- le projet Front-Gare n'étant pas encore inscrit dans la planification (pas d'examen préliminaire), les besoins en stationnement pour ce projet ne sont pas justifiés.

- le besoin en stationnement doit être calculé sur la base des normes VSS en vigueur, en tenant compte de la localisation du projet et des objectifs de réduction du projet d'agglomération (PA4).
- Corollaire au calcul du stationnement, les projections concernant les charges de trafic et le traitement du bruit routier ont reçu un préavis défavorable.
- Une série de remarques ont également été émises concernant la biodiversité (la liste d'arbres) et les éléments inscrits aux registre des monuments et sites (bâtiments alentours, kiosque et promenade Auguste Fallet).

D. La Municipalité a pris acte des remarques du Canton et a approuvé un nouveau calcul fondé sur des objectifs à moyen et long termes permettant d'accompagner la transition et le report modal, à savoir :

- l'indépendance des dossiers entre les besoins du centre-ville et les besoins de Front-Gare
- une nouvelle analyse des besoins en fonction des affectations existantes
- la prise en compte de la fourchette haute de la norme (40% de satisfaction) à l'horizon 2035
- la prise en compte de la fourchette basse de la norme (20% de satisfaction) à l'horizon 2050
- le maintien en surface des places livraison et PMR pour le bon fonctionnement du centre-ville
- la prise en compte des besoins pour les deux-roues (vélos et motos)
- la prise en compte des besoins P+R pour accompagner la transformation des ateliers CFF

E. D'ici à 2035 ou à l'issue de la réalisation du parking de la Place d'Armes, l'offre du centre-ville sera conforme aux normes VSS et proposera **730 places de parc (sans compter les centaines de places pour le P+Rail), dont 400 seront maintenues en surface.** Les besoins du projet Front-Gare seront calculés dans le cadre du plan d'affectation et les places de parc seront réalisées dans le périmètre du projet. A cet horizon et avec l'aide son partenaire privé, la Municipalité vise la réalisation d'un hub de mobilité comprenant :

- 430 places pour le transport individuel motorisé (TIM) équipées pour la recharge des véhicules électriques, des véhicules en location et d'une partie des P+Rail.
- une vélo-station de 1000 places et de 160 places pour les motos et les scooters

F. D'ici à 2050, l'offre du centre-ville sera mise en conformité avec le projet d'agglomération et le plan climat et proposera **430 places de parc**. La suppression des 400 places de parc restantes sur le domaine public laissera la place à la réalisation d'espaces publics de qualité, d'aménagements paysagers et éventuellement de zones piétonnes.

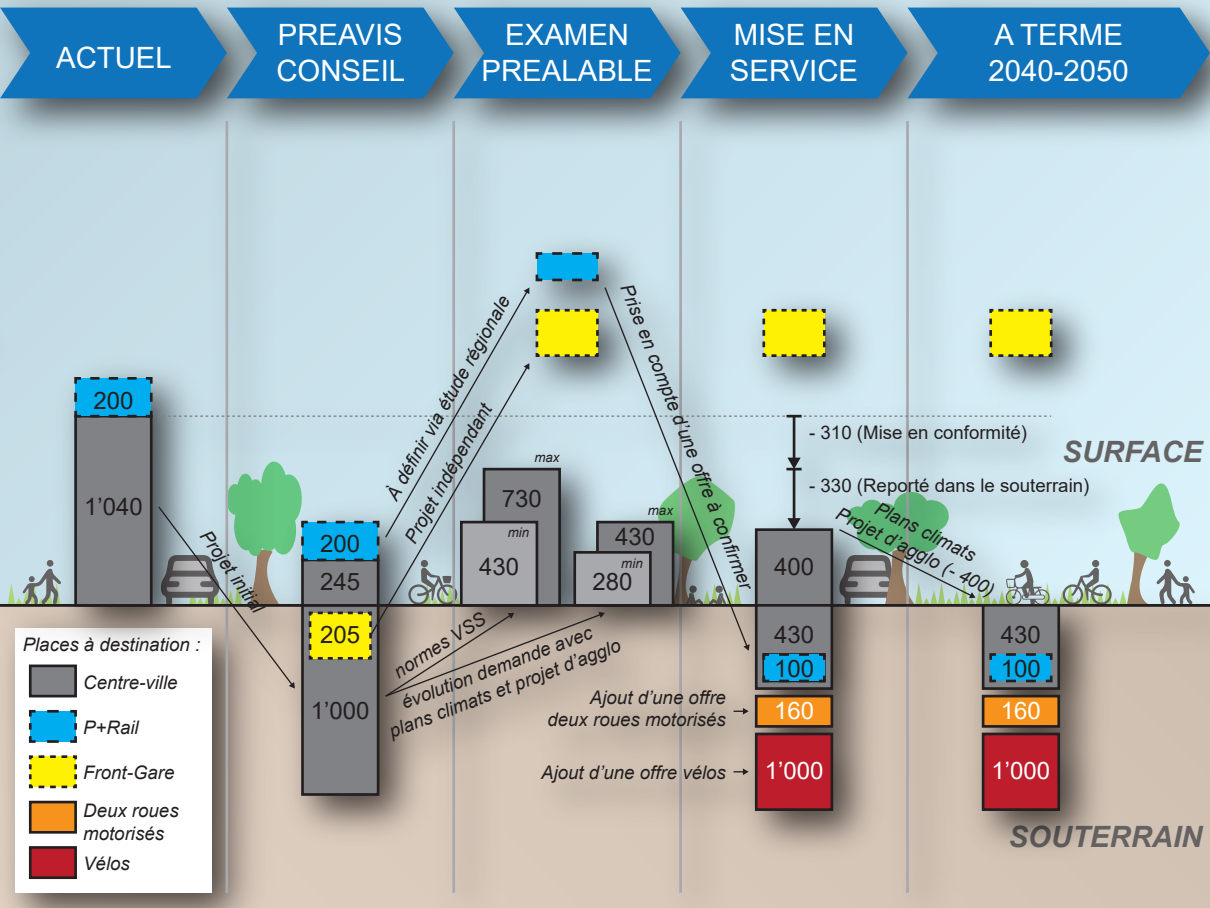
ACTUEL
PREAVIS CONSEIL
EXAMEN PREALABLE
MISE EN SERVICE
A TERME 2040-2050
200
1'040
Projet initial
200
245
205
1'000
À définir via étude régionale
Projet indépendant
max
730
min
430
max
430
min
280
normes VSS
évolution demande avec plans climats et projet d'agglo
Prise en compte d'une offre à confirmer
- 310 (Mise en conformité)
- 330 (Reporté dans le souterrain)
SURFACE
Plans climats
Projet d'agglo (- 400)
400
430
100
160
1'000
Ajout d'une offre deux roues motorisés
Ajout d'une offre vélos
430
100
160
1'000
SOUTERRAIN
Places à destination :
Centre-ville
P+Rail
Front-Gare
Deux roues motorisés
Vélos